



ICP
INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

FORMATION PROFESSIONNELLE

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Droit de l'intelligence artificielle

Le Diplôme universitaire Droit de l'intelligence artificielle, rattaché à la Chaire de recherche ICP-Isep Numérique et citoyenneté, propose une formation approfondie sur les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle, à destination des professionnels du droit souhaitant maîtriser les nouvelles régulations et défis liés à cette technologie.

→ PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels du secteur juridique (avocats, juristes d'entreprise, magistrats, notaires, mandataires judiciaires), DPO et compliance officer, cabinets de conseil...

→ PRÉREQUIS

Niveau Master (Droit, LL.M, Grandes Écoles,...) ou équivalent.

→ OBJECTIFS

- Identifier les enjeux techniques, éthiques et réglementaires liés à l'IA, aux algorithmes et à la transition numérique.
- Maîtriser la réglementation juridique applicable à l'intelligence artificielle, aux données et à la cybersécurité (RGPD, AI act, DSA, DMA, DORA, NIS2, CRA, ...) pour application à des stratégies d'entreprise les intégrant.
- Acquérir des outils de réflexion en éthique appliquée.

→ COMPÉTENCES ACQUISES

- Caractériser les cas d'usage dans son activité professionnelle, déterminer la réglementation applicable et être force de proposition pour s'y conformer.
- Conseiller et accompagner les entreprises et institutions sur les questions de conformité juridique de l'IA.

- Participer à la gouvernance des outils d'IA en maîtrisant les enjeux éthiques (données personnelles, biais et discrimination, explicabilité, autonomie, équité, respect de la vie privée, sûreté, impact durable).
- Anticiper et à s'adapter aux évolutions du droit de l'IA.

→ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours interactifs, études de cas, ateliers pratiques, travaux de groupes et exposés

→ MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Examen sur table
- Mémoire + soutenance de mémoire

→ RESPONSABLES DE LA FORMATION

Diane Galbois-Lehalle, maître de conférences en droit privé, directrice du Master droit de l'IA, titulaire de la Chaire numérique et citoyenneté à l'Institut catholique de Paris

Mehdi El Harrak, Docteur en droit privé, juriste en droit des affaires, titulaire du CAPA.



Panorama du droit et des usages de l'IA



Formation sur l'ensemble de la régulation applicable à l'IA, avec un module technique



Groupe constitué de professionnels du droit



Dates

Janvier-juin



Durée

90 heures de formation (9 modules de 10 heures deux vendredis et samedis par mois) + mémoire



Lieu

ICP campus de Paris
74 rue de Vaugirard 75006 Paris



Tarif

6 000 €



Contact

chaire-numerique-citoyennete@icp.fr

02/2025

Institut Catholique de Paris

21, rue d'Assas
75270 Paris Cedex 06
Organisme de Formation Continue déclaré sous le n°117 526 288 75 auprès du préfet de Région Île-de-France
N° Siret : 78428073700015
N° APE : 8542Z
Certifié Qualiopi par Afnor Certification N° 2020/87571.2

www.icp.fr